



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 10.12.2021

Publications supplémentaires: KABVD 10.12.2021

Date d'échéance prévue: 10.12.2026

Numéro de publication: KK03-0000028753

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Suspension de la procédure de faillite LE PAVILLON DU PORT SÀRL

Débiteurs:

LE PAVILLON DU PORT SÀRL
CHE-316.820.915
Rue du Sacre-du-Printemps 21
1815 Clarens

Date de l'ouverture de la faillite : 09.11.2021

Date de suspension: 30.11.2021

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.
Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 20.12.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811,
1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

Gestion et exploitation de restaurants, hôtels, bars et discothèques; commerce de boissons, denrées alimentaires et matériel dans les domaines de la restauration et de l'hôtellerie; conseils et formations dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie et l'organisation de manifestation en tout genre (pour but complet cf. statuts).